

La fondation du Cercle

Le projet de création d'un cercle africain

C'est en Afrique, à la station des Stanley Falls, fondée par STANLEY en 1883, que le projet d'un cercle africain trouve ses promoteurs.

Au mois de mars 1889, autour de **Louis Haneuse**, chef de district et résident des Stanley Falls, sont réunis plusieurs officiers tous actifs au Congo. Sont assis à une table, le lieutenant **Oscar Bodson**, second de l'expédition des Falls, qui y est installé depuis juin 1888 et qui assurera l'intérim après le retour en Belgique de Louis Haneuse. Les autres convives se nomment **Edouard Hinck**, sous-lieutenant, adjoint au résident depuis 1887, **Jérôme Becker**, lieutenant, qui est déjà venu plusieurs fois en Afrique et qui, en 1888, a été nommé commissaire de district et chargé de fonder un camp sur l'Aruwimi, **Pierre Ponthier**, capitaine de la Force Publique, désigné pour le territoire des Bangalas depuis août 1888 et qui dirigera la station de Basoko dès avril 1889. Le lieutenant **Jules Jacques** fait aussi partie du staff du territoire des Bangalas, où il a débarqué en même temps que Pierre Ponthier; à partir d'avril 1889, il commandera successivement les postes de Yaminga et puis de Bumba. Le sous-lieutenant **Nicolas Tobback** est, lui, adjoint à la mission Becker et achève son terme aux Falls. Quant à **Jules Milz**, d'abord à l'œuvre au district des Bangalas, il participe à la fondation de la station de Basoko, chef-lieu du nouveau district de l'Aruwimi-Uélé.

Voilà donc situés les artisans de la première heure dont plusieurs, outre Haneuse, Hinck, Jacques, Milz, seront des membres actifs du comité du Cercle au cours de ses premières années d'existence.

Louis Haneuse avait été nommé résident aux Falls au cours d'une audience royale en février 1888 et rejoint son poste en août de la même année. Au passage à Boma, alors capitale de l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.), il a reçu les recommandations du Gouverneur Général Camille Janssen. Administrativement, il dépend directement de Guillaume Van Kerkhoven, commandant du territoire des Bangalas. Haneuse exerce ses fonctions avec compétence jusqu'en octobre, date à laquelle il devient commissaire de district. Comme nous le verrons plus loin, il reçoit l'appui de Tippu-Tip, le gouverneur arabe qui lui fournit la main-d'œuvre nécessaire à l'érection de la nouvelle station en aval et sur la rive droite du fleuve. Elle est inaugurée en novembre 1888. Avant son retour prématuré en Belgique pour raisons de santé, en avril 1889, il devait encore accompagner l'explorateur Alexandre Delcommune, dans sa remontée du Lomami à bord du "Roi des Belges". Au cours de l'été 1889, Louis Haneuse est de retour en Europe et ses mérites sont reconnus par l' « Etoile de Service », décoration qui lui est attribuée en septembre.

La fondation

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'Haneuse n'est pas resté inactif, rassemblant renseignements et adhésions, puisque dès le 7 décembre la réunion de constitution de la société dénommée ensuite "Cercle Africain" est convoquée au Globe. Le Mouvement Géographique du 26 janvier 1890 en rend compte. Suite à cette réunion, la circulaire suivante fut envoyée:

Cercle Africain

Bruxelles, le 13 Décembre 1889

Monsieur,

Une réunion, à laquelle ont pris part beaucoup de nos camarades civils et militaires s'étant rendus en Afrique, a eu lieu au Globe, Samedi 7 Décembre, et a abouti à la constitution d'une Société sous la dénomination de CERCLE AFRICAINE. Séance tenante, les bases principales des statuts de cette Société ont été arrêtées ainsi que l'indique la note ci-jointe. Le Conseil de la Société a été également nommé. Il se compose de:

Président: le capitaine THYS;

Vice-Président : le capitaine COQUILHAT ;

Membres du Conseil : MM. Edouard DUPONT et
Adolphe DE ROUBAIX ;

Secrétaire-Trésorier : le capitaine HANEUSE ;

Secrétaire-Adjoint : le lieutenant LIEBRECHTS.

Il a été décidé qu'une réunion intime aurait lieu tous les Samedis, à 8 heures, dans un local gracieusement mis à notre disposition par le propriétaire de la Taverne du Globe. La première réunion aura donc lieu le 14 courant.

Les promoteurs du Cercle Africain ont, en outre, résolu de convoquer pour le 21 DECEMBRE une assemblée générale de tous les adhérents, dans laquelle sera discuté et arrêté définitivement le règlement du Cercle.

Nous avons l'honneur de vous convoquer à cette réunion qui se tiendra au Globe, à 8 heures du soir.

Vous trouverez également sous ce pli une formule d'adhésion au CERCLE AFRICAINE que nous vous prions de nous retourner signée, si, comme nous l'espérons, vous désirez faire partie de notre Société.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire,
HANEUSE

Le Président,
Alb. THYS

Adresse pour réponse :

M. le Président du CERCLE AFRICAIN
9, rue Bréderode, BRUXELLES

Au début, le Cercle connaît deux sortes de membres: les effectifs et les adhérents. Les membres effectifs sont ceux "qui se sont rendus au Congo dans les territoires explorés par l'Association Internationale Africaine (A.I.A.) ou dans toute autre partie de l'Afrique, pour le compte de l'Etat du Congo ou d'une des entreprises philanthropiques ou commerciales ressortissant à l'Etat du Congo". Les autres membres sont "adhérents" du fait de l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre africaine, en lui consacrant leur travail, leur influence ou leur sympathique concours".

S'il y a, en 1889, 72 membres, ce chiffre grimpera en 1909 à 646 dont 284 effectifs et 362 adhérents.

Le Comité constitutif

Le premier comité, nommé dès le 7 décembre 1889, se compose de six personnes, dont quatre militaires, un scientifique et un industriel.

La présidence est attribuée à **Albert Thys**, capitaine officier d'ordonnance du Roi, qui s'occupe des affaires africaines au cabinet royal. C'est lui qui a été dépêché chez Stanley, en Angleterre, pour requérir ses services pour le compte de l'Association Internationale Africaine, c'est-à-dire du Roi. Il a déjà mis sur pied la "Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie" et s'est mis en campagne pour la réunion de fonds en vue de la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville. A son actif aussi : un premier voyage d'étude en Afrique en 1887-88. En 1889, il remplit provisoirement les fonctions de directeur du Département de l'Intérieur de l'E.I.C.

A la vice-présidence du Cercle, on trouve **Camille Coquilhat** qui, dès 1882-83, travaille au service de l'Association Internationale du Congo (A.I.C.) aux côtés de Stanley. Il a fondé Equateurville (qui deviendra plus tard Coquilhatville puis Mbandaka) et commandé la station d'Iboko dont il fait une station modèle. En 1888-90, le Roi met à contribution ses connaissances et son expérience de l'Afrique, le nommant Administrateur Général du Département de l'Intérieur de l'E.I.C. En 1890, il est nommé vice-gouverneur général du Congo mais succombe peu de temps après cette nomination.

Les deux membres civils du Cercle sont **Edouard Dupont** et **Adolphe de Roubaix** . Le premier est docteur en sciences naturelles de l'Université de Bruxelles, où il s'est fait une réputation de géologue; il a séjourné au Congo en 1887-88 et exerce les fonctions de directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle.

Adolphe de Roubaix, quant à lui, est l'industriel anversois, fondateur à 27 ans de la "Stéarinerie et Fabrique de Bougies de Roubaix, Oedenkoven et Cie". Il est dès le début, enthousiasmé par les découvertes de Stanley et l'œuvre africaine du Roi. C'est ainsi qu'il a prêté son concours financier aux projets de Thys au Congo. Dès 1885, il crée et préside le syndicat de Mateba, première société privée belge à exporter vers Anvers des produits coloniaux. Au cours de l'été 1889, il inspecte les travaux effectués dans l'île de Mateba, accompagné de techniciens compétents. Déjà en 1886, il s'est associé à Thys et Jules Urban pour fonder la C.C.C.I. dont une filiale, la « Compagnie des Fruits du Congo », fusionnera avec le syndicat de Mateba en 1890.

Nous retrouvons dans les fonctions de secrétaire-trésorier du Cercle, **Louis Haneuse** dont nous avons déjà évoqué la carrière africaine, colonial de la première heure puisqu'en 1882 il figure sur les listes de l'A.I.C., où il a signé un terme de service de 3 ans. Après son mandat aux Stanley Falls, il effectuera encore plusieurs missions à l'étranger pour le Roi (Zanzibar, Abyssinie, Erythrée et Brésil). Admis à la pension en 1907 au grade de colonel, il participera malgré tout, à l'âge de 61 ans, à la défense de Namur en 1914 dans le "Corps des Volontaires Congolais" commandé par **Louis Chaltin**, membre lui aussi du Cercle.

Enfin, le secrétaire-adjoint est le lieutenant **Charles Liebrechts** qui se trouve, lui, également au Congo en 1883. Le souci de Léopold II à ce moment est de consolider l'occupation territoriale par la Force Publique. Il est responsable dans ce cadre de la région d'Equateurville en 1885 et est nommé commissaire de district en 1888. En 1889, il est chef de division au Département de l'Intérieur de l'E.I.C., dirigé à ce moment par **Camille Coquilhat**, puis secrétaire général. En 1889-90, il sera délégué technique de l'Etat à la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles.

Tels sont, brièvement dépeints, les membres du comité constitutif de 1889.

La constitution du Cercle

L'Assemblée Générale, d'abord prévue pour le 21 décembre 1889, ne se tiendra finalement que le 11 janvier 1890. Cinquante des soixante-douze membres du Cercle se réunissent à la Taverne du Globe, place Royale, au coin de la Rue de Namur, où ils arrêtent les statuts et participent au banquet solennel que requiert cet événement.

Dès mars 1890, le Cercle traverse la Place Royale en établissant son local dans les

salons de la Taverne Fontaine, place du Musée. En 1894, il s'installe à l'hôtel Ravenstein pour enfin revenir à la Taverne du Globe en 1909. A partir de 1912, le siège du Cercle s'établit à l'Union Coloniale Belge, 34 rue de Stassart à Ixelles, où il demeurera pendant 73 ans.

A la lecture des statuts de la nouvelle société, on apprend que son but est « d'entretenir entre ses membres un foyer de patriotisme et y développer un centre d'union, d'échanges d'idées, de documentation et d'agrément ». Quiconque désire se porter candidat doit introduire une demande écrite et se faire parrainer par deux membres. C'est le Comité du Cercle qui se prononce sur l'admission du candidat.

Les membres du Comité sont, à leur tour, nommés par l'Assemblée Générale (éventuellement au scrutin secret si au moins 25 membres présents le requièrent). De la fondation à 1894, la cotisation annuelle est de 5 francs, puis 10 francs de 1894 à 1896, pour subitement grimper à 20 francs, c'est-à-dire l'équivalent de 2.700 francs actuels pour ne plus se modifier jusqu'à 1930 ; elle est actuellement de 1.200 francs.

Les premiers Comités

De nombreuses personnalités, dont les noms nous sont encore familiers aujourd'hui, ont occupé les sièges des "comités" pendant les vingt premières années d'existence du Cercle jusqu'au rattachement du Congo à la Belgique. C'est ainsi que des artères bruxelloises, dont plusieurs se situent dans le quartier des Casernes à Etterbeek, évoquent **Ernest Gambier, le colonel Chaltin, Camille Coquilhat, le baron Dhanis, le Docteur Dryepont, le major René Dubreucq, le général Fivé, le général Jacques, Charles Lemaire, Le Marinel, le major Pétillon, le général Thys, le général Timmermans, le colonel Van Gele, le général Wahis, le général Wangermée, Alphonse Wauters...**

Il est malheureusement impossible de retracer, même brièvement, le destin des 72 hommes qui ont fait partie des comités du temps de l'E.I.C. Aussi ne ferons-nous que quelques constatations d'ensemble au sujet du groupe.

Ce sont en majorité des militaires, 43 sur 72, les autres étant des hommes d'affaires, journalistes, médecins, ingénieurs, magistrats.

Parmi eux, certains ont développé un intérêt pour l'Afrique bien avant la formation de l'E.I.C. : en effet, **Coquilhat, Delcommune, Haneuse, Hinck, Liebrechts, Le Marinel, Storms, Van den Plas, Van Gele** faisaient partie du Comité d'Etudes du Haut-Congo, ou de l'A.I.C.. Ce sont des hommes jeunes ; ils ont entre 30 et 55 ans au tournant du siècle ; l'aîné est le général **Wahis**, né en 1844 et Gouverneur Général du Congo de 1892 à 1912.

Pour une grande partie d'entre eux, on trouve une notice dans la "Biographie Coloniale Belge" ou dans "Les Belges au Congo" et pour quelques-uns même dans la

"Biographie Nationale". Une trentaine nous a laissé des publications, livres ou articles, autobiographies, souvenirs, études du milieu naturel, compte-rendus d'exploration, analyses politiques. Un peu arbitrairement peut-être, nous sélectionnons ici quelques membres de ces premiers comités, que nous n'avons pas encore mentionnés, qui ont, à notre avis, joué un rôle significatif à la fin du siècle précédent et au début de celui-ci.

Leon Roget et **Henri Avaert** ont été les premiers commandants de la Force Publique.

Madame Cabra, dont le mari est commandant dans la Force Publique, est la première femme européenne à traverser l'Afrique Equatoriale en 1905 ; son exploit est évoqué par la presse contemporaine allemande et anglaise. Elle sera la première "femme coloniale" à être membre du Cercle.

Le colonel Chaltin s'est rendu célèbre par la prise de Redjaf sur le Nil durant l'expédition de 1896-97.

Charles Lemaire et **René Dubreucq**, tous deux officiers, sont d'ardents propagandistes pour l'annexion du Congo par la Belgique : Lemaire dès 1895, Dubreucq à partir de 1901. Lemaire deviendra en 1920 le directeur de l'Université coloniale de Belgique à Anvers, devenue, en 1949, l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer (ITUTOM). Dubreucq, lui, est désigné par le Roi comme membre du Conseil colonial en 1908 ; il sera tué sur l'Yser en 1914.

Louis Goffin est directeur de la construction puis administrateur-directeur de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo.

Alphonse J. Wauters, critique d'art et géographe, est le célèbre fondateur, en avril 1884, et rédacteur en chef du Mouvement Géographique. Il a défendu l'œuvre congolaise dès 1876 et a du Congo une connaissance parfaite sans y être cependant jamais allé. C'est ainsi qu'il défend la thèse de l'unicité de l'Ubangi et l'Uélé avant qu'elle ne soit constatée sur place par les explorateurs. Il sera pourtant en désaccord avec le Roi et sa politique domaniale à partir de 1891-92.

Le major **Auguste Weyns**, est, lui, de 1900 à 1902, le premier représentant en Afrique du Comité Spécial du Katanga.

Alexandre Delcommune, explorateur puis administrateur de sociétés, est déjà en Afrique en 1874, aussi est-il considéré comme le "doyen des coloniaux belges". Représentant à Boma de la maison commerciale française J. Lasnier, Daumas, Lartigue et Cie, il est le témoin privilégié de l'arrivée à Boma, le 9 août 1877, de Henry Morton Stanley qui a effectué la traversée du continent d'est en ouest en 999 jours à la tête d'une expédition financée par le New York Herald et le Daily Telegraph. Alexandre Delcommune ne se doute pas alors qu'il deviendra lui aussi un grand explorateur et qu'il collaborera plus tard avec Stanley.